

# SUBVENTIONS DU CONSEIL GENERAL DE VAUCLUSE

## APPEL A PROJETS : Années 2011 et 2012

L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse et le Conseil général de Vaucluse ont signé en mars 2011 une convention pluriannuelle (disponible sur l'Intranet) pour le financement des projets initiés par l'Université. L'enveloppe globale consentie par le Conseil général est de **40.000€/an**, sur une **période de 3 ans**. Les projets subventionnés doivent s'insérer dans l'un des quatre axes identifiés par la convention :

1. Rayonnement et développement durable du territoire vauclusien
2. Attractivité renforcée du territoire
3. Conservation, valorisation d'un patrimoine commun et accès au plus grand nombre
4. Amélioration de la qualité et du niveau d'études en Vaucluse

*A noter : les congrès et colloques ne sont pas éligibles à ces financements. Toutefois, à titre exceptionnel, et sous réserve que le rattachement de la manifestation à l'un des axes de la convention ait été établi par l'Université, des demandes pourront être étudiées par le Comité paritaire.*

### **Procédure de sélection**

Les dossiers feront l'objet chaque année d'une présélection par une Commission au sein de l'Université, composée de :

- des Vice-Présidents C.E.V.U., C.S. et R.I.
- des Directeurs de Composantes
- de la Directrice du SCD

Les dossiers présélectionnés seront ensuite examinés par le Comité de pilotage paritaire UAPV-CG, avant d'être soumis à la délibération du Conseil Général.

Les projets retenus feront enfin l'objet d'une évaluation en fin d'exercice sur la base du bilan établi par les porteurs de projet.

### **Dépôt de candidatures**

Les dossiers doivent être composés des pièces suivantes :

- Fiche d'identification du projet
- Budget prévisionnel

**Pour l'année 2011 (les projets devront soit être réalisés, soit démarrer entre septembre et décembre 2011)**

- Date limite de dépôt des dossiers : 8 septembre 2011
- Dépôt par voie électronique auprès du secrétariat de la Vice-présidence ([alexia.bouffel@univ-avignon.fr](mailto:alexia.bouffel@univ-avignon.fr))
- Pour information : le Comité paritaire se réunira mi-septembre pour la sélection des dossiers, avant la délibération du Conseil Général

**Pour l'année 2012**

- Date limite de dépôt des dossiers : 14 octobre 2011
- Dépôt par la même voie ([alexia.bouffel@univ-avignon.fr](mailto:alexia.bouffel@univ-avignon.fr))

## INTITULE DU PROJET

### **Manifestation**

- Nature
- Date(s)
- Lieu(x)
- Partenaire(s) extérieur(s), le cas échéant
- **Description synthétique (1 page maximum)**

### **Axe(s) de rattachement (cocher)**

#### *Identification :*

Rayonnement et développement durable du territoire vauclusien

Attractivité renforcée du territoire

Conservation, valorisation d'un patrimoine commun et accès au plus grand nombre

Amélioration de la qualité et du niveau d'études en Vaucluse

#### *Argumentation :*

### **Responsable(s)**

- Nom :
- Coordonnées (mail) :
- Structure de rattachement (Composante, Laboratoire, Service) :

### **Eléments financiers**

- Montant global du projet :
- Montant de la subvention demandée au CG :
- Autres sources de financement :
- **Présentation simplifiée du budget prévisionnel (différents postes de dépenses)**